

18 Sep 2023 -16:54

La Douane appelle les entreprises à permettre une détection plus rapide de la cocaïne dans les conteneurs.

L' Administration générale des douanes et accises demande de l'aide aux entreprises pour résoudre un problème crucial : la détection de la cocaïne dans les conteneurs. La douane cherche à accélérer cette procédure et ont lancé une consultation de marché pour trouver des solutions innovantes. Les solutions prometteuses seront ensuite testées par le biais d'expérimentations.



Scénario idéal : contrôler tous les conteneurs en l'air

Lorsqu'un navire transportant des conteneurs entre dans le port d'Anvers, les conteneurs sont transportés du navire jusqu'au quai avant d'être contrôlés pour la présence de drogue. Ce processus prend en moyenne deux à trois minutes. La douane cherche à accélérer la détection de drogues dans les conteneurs en les examinant durant le déchargement du navire et pendant qu'ils sont encore en l'air et en moins de trois minutes. Idéalement, la méthode de détection serait si rapide et efficace que 100 % des conteneurs entrant dans le port d'Anvers pourraient être testés. Une analyse rapide d'un échantillon d'air serait une méthode possible mais les solutions peuvent être également d'une autre nature.

Un problème pressant

En 2022, la douane belge a saisi plus de 110 tonnes de cocaïne dans le port d'Anvers. Malgré ces résultats impressionnants, la douane est convaincue qu'il ne s'agit que d'une fraction de la cocaïne qui passe

réellement par le port, selon certaines estimations, ce serait même seulement 10 %.

Contrôler physiquement tous les biens entrant dans le port n'est pas une option réaliste, étant donné les ressources considérables que cela nécessiterait et le conflit avec la mission de la douane visant à faciliter le commerce légitime. Cependant, il est possible d'améliorer le processus de contrôle et d'adopter de nouvelles technologies.

Propositions avant le 30 septembre

À cette fin, la douane collabore avec Nido, le laboratoire d'innovation pour le gouvernement. Une consultation de marché a été lancée à laquelle les entreprises peuvent répondre avec leur proposition de solution. Les propositions peuvent être soumises jusqu'au 30 septembre. En collaborant avec des experts et des entreprises technologiques, la douane espère trouver une solution innovante qui améliore non seulement l'efficacité du processus d'inspection, mais renforce également la sécurité du port.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)